

4 -12 DÉCEMBRE 2010 • Paris Nord Villepinte
www.salon-cheval.com



Jumping International de Paris

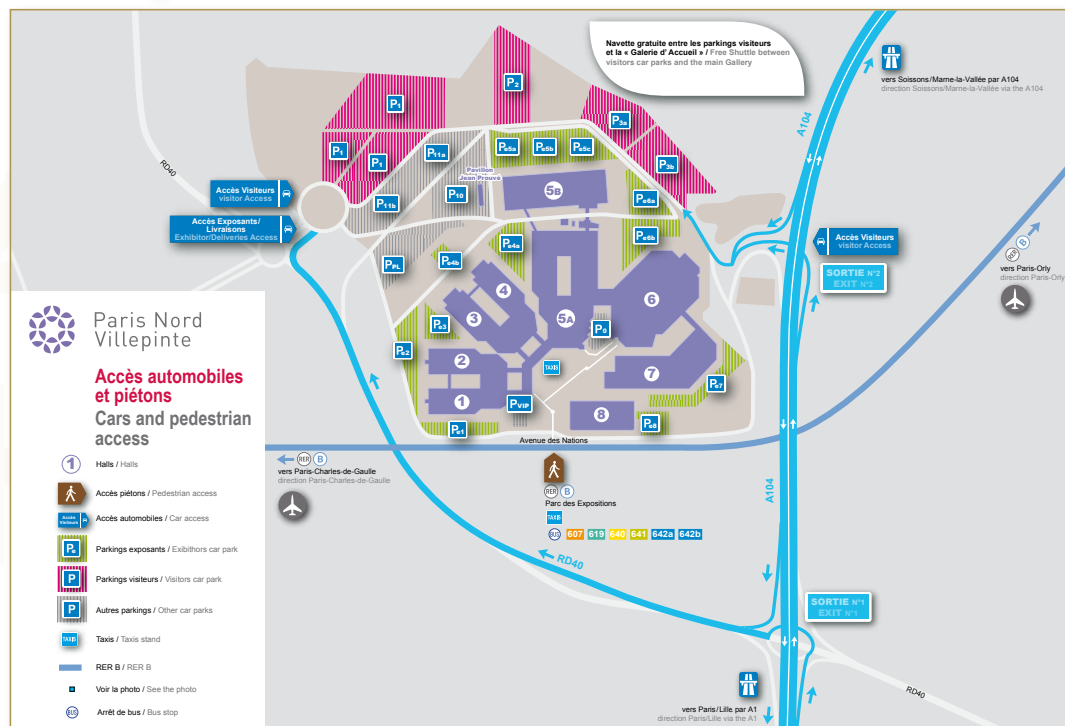
CSI 5*

Du 3 au 5 décembre



CHAMPIONNAT
DU MONDE DU CHEVAL ARABE
10, 11 et 12 décembre

Accès au parc



■ DEPUIS PARIS

Autoroute A1 (à partir de la Porte de la Chapelle) ou autoroute A3 à partir de la Porte de Bagnole, puis A104 direction Soissons, sortie Parc des Expositions).

■ DEPUIS LE SUD-EST DE PARIS ET L'AÉROPORT D'ORLY

Autoroute A4, puis A86 pour rejoindre l'autoroute A3.

■ DEPUIS L'AÉROPORT DE ROISSY CHARLES DE GAULLE ET LILLE

Autoroute A1, puis A104, sortie Parc des Expositions.

■ DEPUIS NANCY/METZ

Autoroute A4, puis A104, sortie Parc des Expositions.

■ DEPUIS LYON

Autoroute A6, puis A104 sortie Parc des Expositions.

■ DEPUIS BORDEAUX

Nationale N118, puis autoroute A3 (sortie Porte de Bagnole), puis A1 sortie Parc des Expositions. Autoroute A10, puis A86, puis A3, puis A1 sortie Parc des Expositions.

■ DEPUIS ROUEN/VERSAILLES

Autoroute A13, puis A86 (sortie Porte de la Chapelle), puis A1 sortie Parc des Expositions.

■ DEPUIS PONTOISE

Autoroute A15, puis A86, puis A1 sortie Parc des Expositions.

Votre arrivée

Horaires d'ouverture de Paris Nord Villepinte : 7h00 à 20h00
Attention : de 20h00 à 7h00 du matin, les grilles du site sont fermées.

BIENVENUE AU SALON DU CHEVAL DE PARIS

A votre arrivée :

- Suivre le panneau « Exposant/Livraison »
- Présentez votre badge d'accès au gardien et obtenez un « Macaron parking ». Les personnes arrivant le vendredi 3 décembre se verront attribuer un badge « montage »

Votre parking :

- Garez votre camion / van sur les parkings au lieu indiqué par les services de Paris Nord Villepinte

Votre installation :

- Localisez le hall dans lequel se trouve votre box
- Installez confortablement votre équidé
- Présentez vous à l'Accueil Cavalier dans le hall où se déroule votre épreuve ou votre animation
- Épreuves d'élevage : présentez-vous au stand de votre association (hall 5a) pour les informations complémentaires sur le déroulement de votre épreuve.

A noter :

- Paille propre disponible le matin de 8h à 9h (cf. règlement de votre épreuve)
- Points d'eau à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments

QUELQUES REGLES ELEMENTAIRES

Assurance

- Les participants s'engagent à avoir en leur possession sur le Salon leur licence fédérale pratiquant à jour.
- Chevaux et matériel sont sous la garde et la responsabilité de leur propriétaire pendant toute la durée du Salon

En matière de sécurité

Sur les carrières et paddocks de détente :

- Le port d'une bombe ou d'un casque est obligatoire

En dehors des carrières et des paddocks de détente :

- Les cavaliers doivent être à pied, tenir leurs chevaux en main et se déplacer en prenant toutes les précautions d'usage.

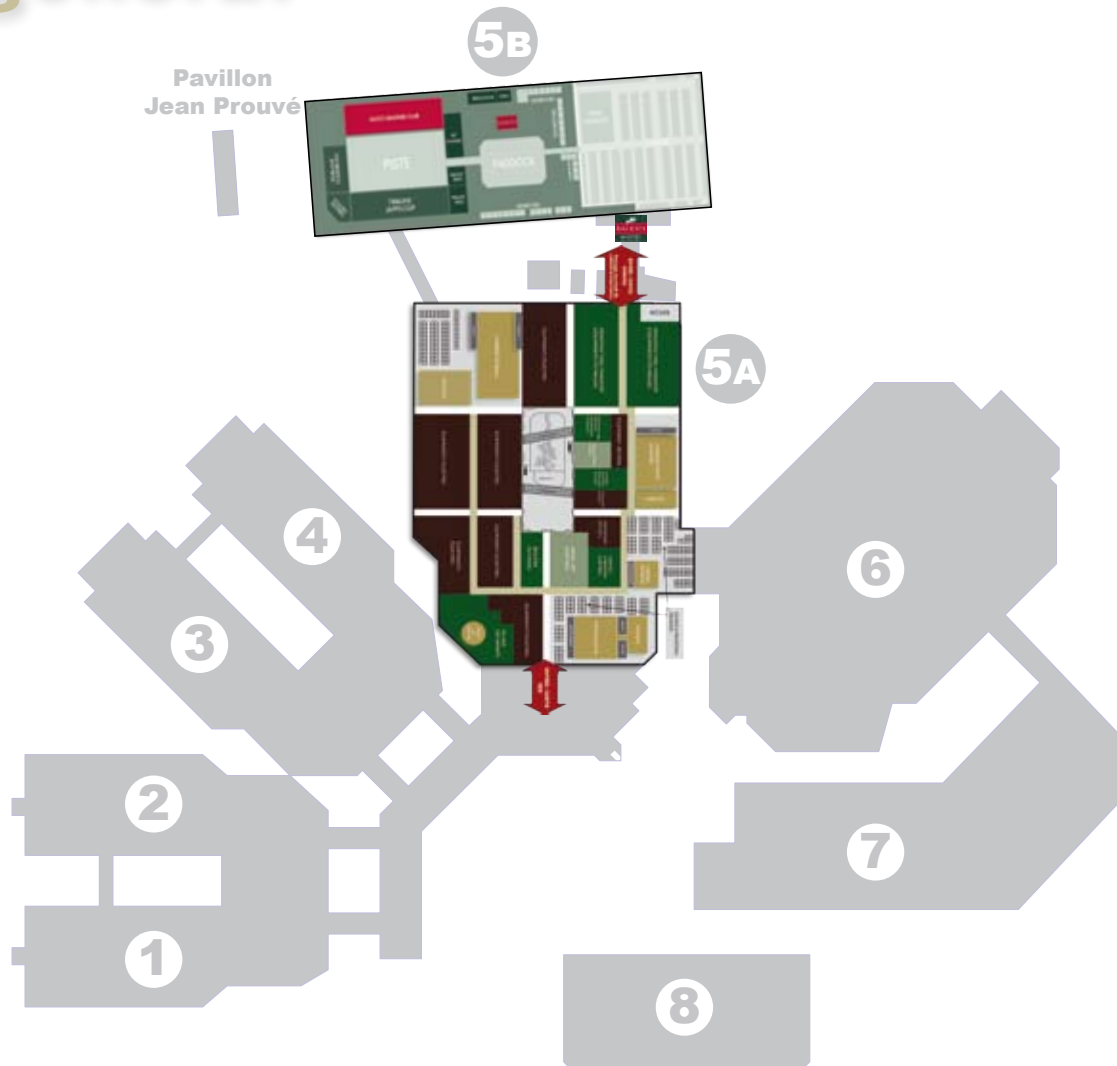
Préservez une ambiance conviviale :

- Restez courtois et aimables en toutes circonstances
- Respectez les consignes données par les membres de l'organisation

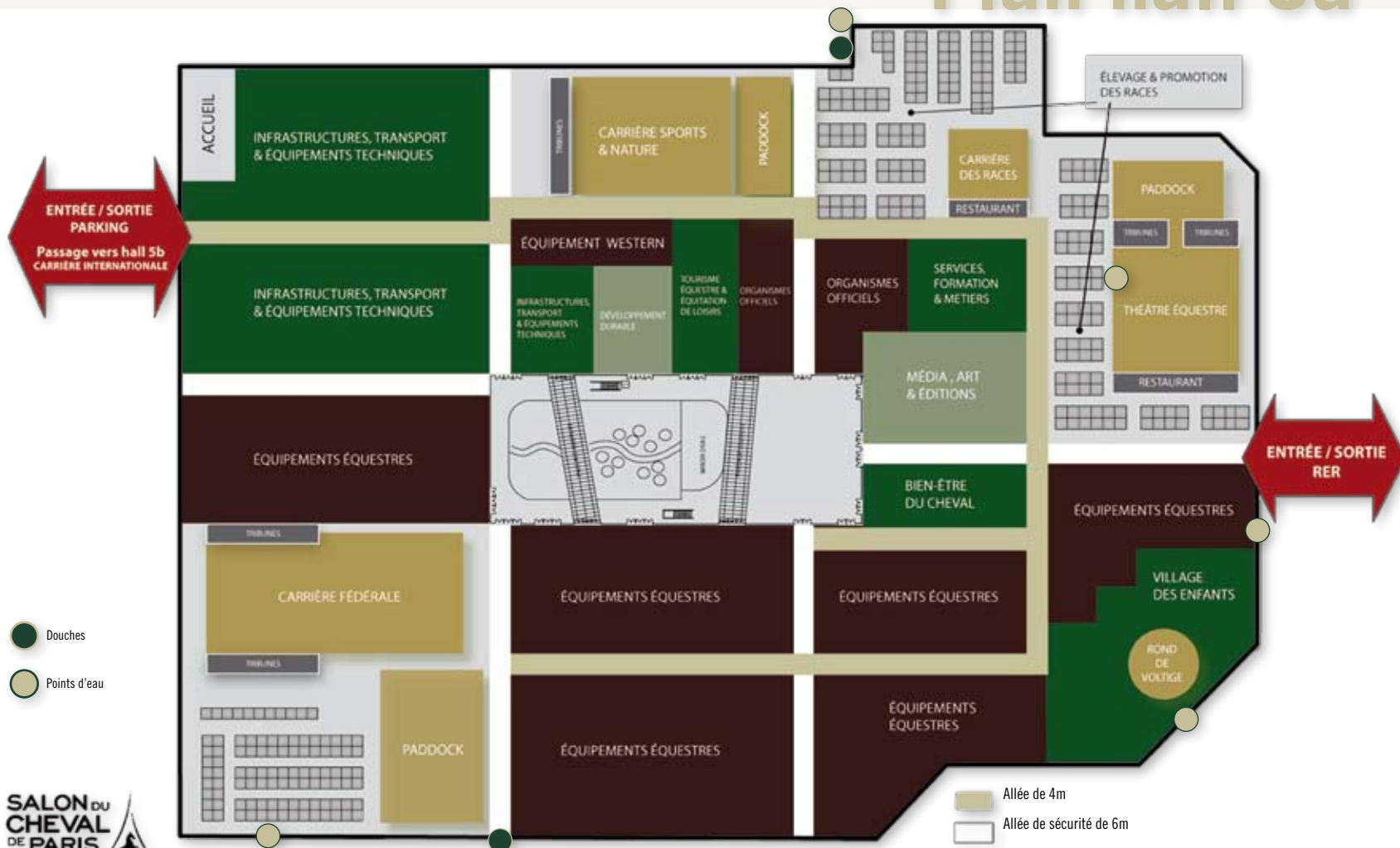
Assurez la propreté :

- Nettoyez les abords et curez votre ou vos boxes pendant toute la durée d'occupation (Détails techniques sur l'enlèvement du fumier dans le règlement de vos épreuves)

Plan général



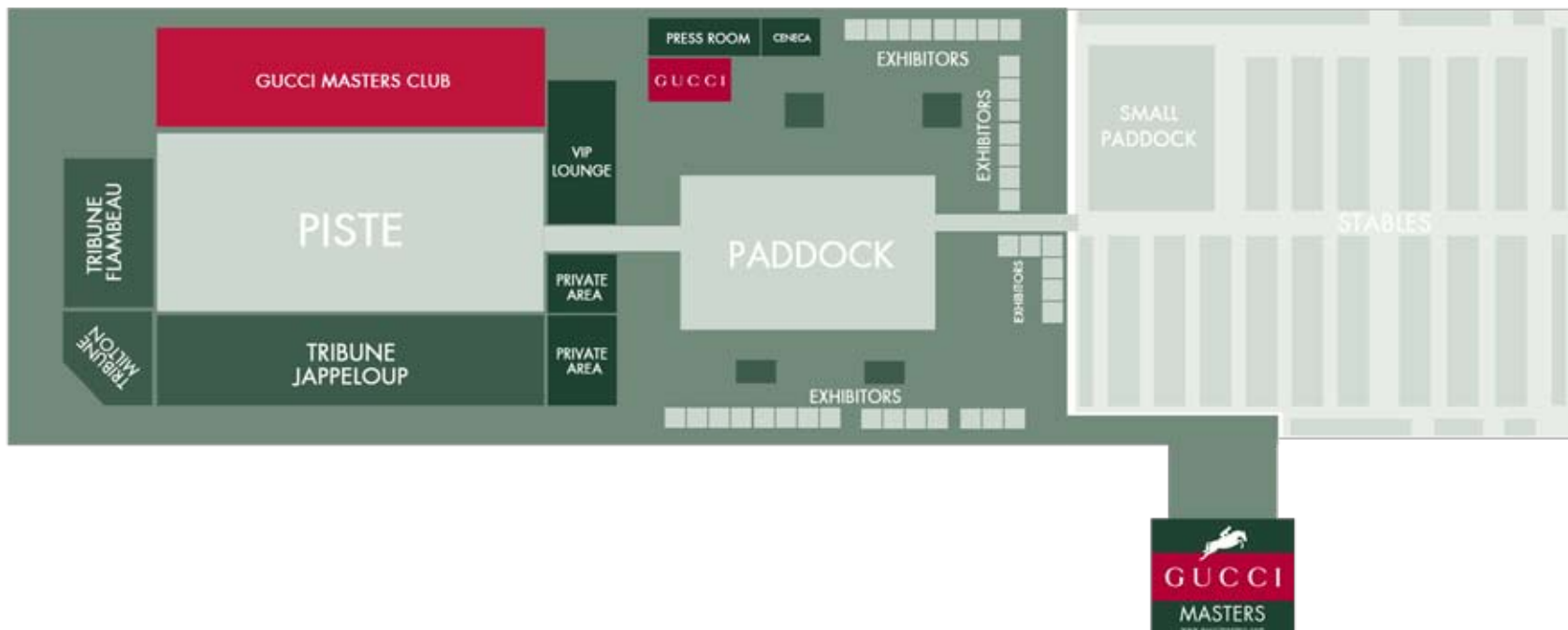
Plan hall 5a



**SALON DU
CHEVAL
DE PARIS**
4 -12 DÉCEMBRE 2010
Paris Nord Villepinte

Document non contractuel arrêté au 16 septembre 2010, susceptible de modifications

Plan hall 5b



L'accès sera refusé en cas de non respect des impératifs sanitaires
Horaires d'ouverture du contrôle sanitaire : 8h00 – 19h00

IDENTIFICATION

Les équidés doivent impérativement être munis de **leur document d'identification officiel** dûment renseigné et d'un **transpondeur** (puce électronique) pour les chevaux français conformément à la réglementation nationale en vigueur.

VACCINATION

• Chevaux résidents en France

Les équidés doivent être à jour de leurs vaccinations contre la grippe équine.

• Chevaux issus d'un état membre de l'Union Européenne

Les équidés doivent être munis d'un certificat sanitaire officiel d'échange intra-communautaire

• Chevaux issus d'un pays tiers

Les équidés doivent être munis d'un certificat de passage frontalier

Pour toutes questions relatives à l'importation d'équidés sur le territoire nationale, merci de contacter le Poste d'Inspection Frontalier à l'adresse suivante : pif93.sivep@agriculture.gouv.fr

TRANSPORTS

Pour les amateurs qui transportent leur propre équidé, une simple vérification de la carte de propriétaire pourra être réalisée au point de contrôle sanitaire.

Pour les professionnels, les règles suivantes s'appliquent :

- Pour tous trajets supérieurs à **65 km de courte durée** (*moins de 8h00*)
Il est nécessaire de pouvoir fournir
 - ☐ Une autorisation de type 1
 - ☐ Un certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux vivants (CAPTAV)
- Pour tous trajets supérieurs à **65 km de longue durée** (*plus de 8h00*)
Il est nécessaire de pouvoir fournir
 - ☐ Une autorisation de type 2
 - ☐ Un certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux vivants (CAPTAV)
 - ☐ Un agrément du véhicule pour les voyages de longue durée.

Pour toutes questions relatives à la législation en vigueur, merci de contacter la Direction Départementale de la Protection des Populations ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale Populations de votre département.

DESINFECTION des VANS / CAMIONS

Une **désinfection entière des vans et camions est obligatoire** pour tous séjours supérieurs à une journée sur le salon.
Un service de désinfection vous sera proposé sur le site du salon.

INTERDICTION DE FUMER

Pour des raisons de sécurité et de protection de la santé animale, nous vous rappelons qu'il est **formellement interdit de fumer** dans l'enceinte du Salon du Cheval de Paris sous peine d'amende.

DSV

PRESENCE DES CHIENS

Les chiens des compétiteurs et exposants sont tolérés dans l'enceinte du salon à l'exception des chiens de catégorie 1 et 2 interdits sur le salon. Ils doivent **obligatoirement** subir le contrôle sanitaire avant l'entrée dans le salon et répondre aux conditions suivantes :

- **Chiens résidents en France**

Les chiens doivent être identifiés (*tatouage et puce électronique*) et en bonne santé

- **Chiens issus d'un état membre de l'Union Européenne**

Les chiens doivent être identifiés (*tatouage et puce électronique*), vaccinés contre la rage et munis de leur passeport européen

- **Chiens issus d'un pays tiers**

Les chiens doivent être identifiés (*tatouage et puce électronique*), vaccinés contre la rage, avoir fait l'objet d'un titrage sérique des anticorps antirabiques et avoir un certificat sanitaire.

Contact

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

L'équipe organisatrice :

Anne de Sainte Marie

Directrice Événementiel

Anne.desaintemarie@comexposium.com

Maëlle Miglianico

Chargée événementiel

Maëlle.miglianico@comexposium.com

Tél : 01 76 77 15 30

Les services du salon :

Cabinet Vétérinaire du Lys (Vétérinaire de garde)

Tél : 06 33 83 62 93 du vendredi 3 au mercredi 8 décembre.

Tél : 06 08 95 10 59 du mercredi 8 au lundi 13 décembre.

Pierre Valette

Vétérinaire Services Sanitaires

Serge Hinard

Maréchal – hall 5a et 5b – Tél : 06 65 09 10 11

Yannick Buscoz

Fournisseur litière et alimentation - Tél : 06 07 15 01 12

Afin de préparer votre participation, apportez à la régie de votre carrière les informations utiles à diffuser lors de votre animation ainsi que vos morceaux de musique (format MP3 ou CD)

SALON DU
CHEVAL
DE PARIS



Jean-François Pignon

PRÉSENTE

LA NUIT DU CHEVAL

avec son Show Equestre *Liberta*

les 10 et 11 DECEMBRE 2010

20h30 - Paris Nord Villepinte



Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
et congrès équestres

www.salon-cheval.com

Billets en vente : 0892 707 307 (0,34€ TTC/min)
www.salon-cheval.com et points de vente habituels